



UNSA-Infos - Numéro 541 - 14 décembre 2010

<http://www.unsa.org/>

## L'Intersyndicale poursuit son action

L'Intersyndicale (UNSA, CFDT, CGT, FSU, Solidaires) s'est réunie le 13 décembre. Les cinq organisations ont convenu d'élaborer ensemble une nouvelle plateforme de propositions et de revendications pour l'année 2011. Elles estiment nécessaire de poursuivre leur démarche unitaire dans un contexte marqué par la décision du gouvernement d'appliquer une politique d'austérité alors que le chômage et la précarité augmentent. Elles entendent agir dans un cadre européen tout en rappelant les revendications des salariés français. La priorité est la défense de l'emploi. D'autres propositions seront portées par l'Intersyndicale : salaires, conditions de travail, pénibilité.

Une nouvelle réunion de travail est prévue le 7 janvier au siège de l'UNSA. L'objectif serait de présenter une déclaration de l'Intersyndicale fin janvier (en guise d'anniversaire de la 1ère déclaration de l'Intersyndicale appelant aux manifestations anticrise du 29 janvier 2009).

### Résultats d'élections professionnelles

**Éducation nationale** : 60% des **médecins de l'Éducation nationale** ont voté pour le SNMSU-UNSA Éducation lors des élections professionnelles du 1er décembre 2010. Le SNMSU-UNSA Éducation assure ainsi sa position de syndicat majoritaire et gagne encore 5% des voix par rapport aux élections professionnelles précédentes de 2007.

Le SNIES UNSA Éducation sort renforcé des récentes élections professionnelles chez les **infirmières de l'Éducation nationale**. En augmentation de près de 3%, il conforte sa deuxième place d'organisation syndicale représentative.

**Caisse d'Épargne PACA Corse Réunion, Martinique, Guadeloupe** : le Syndicat Unifié UNSA progresse en obtenant 950 voix sur les 2.114 suffrages exprimés, soit 45% (+ 5 points par rapport à 2007). Si la CGT est stable à 19,2%, SUD passe de 23 à 17% en trois ans. FO, la CFDT et la CFTC ne sont plus représentatives.

### Revalorisation du SMIC

Le gouvernement a annoncé qu'il suivrait les recommandations de la commission des experts qui réaffirme que le SMIC n'est « pas un outil efficace de redistribution du revenu et de lutte contre la pauvreté » et qui préconise « d'éviter des évolutions trop rapides du SMIC qui, en faisant peser un risque important sur l'emploi, se retournent contre ceux que le salaire minimum doit protéger ». « Mieux ciblées, les prestations liées au travail sont plus efficaces pour lutter contre la pauvreté au travail », jugent les six économistes.

En conséquence, la revalorisation du SMIC devrait se limiter à l'application des mécanismes automatiques légaux. 2011 devrait donc être la cinquième année consécutive sans coup de pouce.

Ainsi au 1er janvier 2011, le SMIC devrait augmenter de 1,6 % passant de 8,86 euros brut de l'heure actuellement à 9 euros brut.

Cette position montre une absence totale de réalisme par rapport à la situation créée par la crise.

Pour l'UNSA, aggraver la situation de vie des salariés précarisés comporte un risque accru de fracture de la société.

Pour l'UNSA, la relance de l'économie passe par la croissance - tirée par le pouvoir d'achat - et un partage plus équitable des revenus.

## ***RSA Jeunes : mauvaise réponse***

Déjà ouvert aux jeunes de moins de 25 ans qui ont un enfant à charge, le RSA a été étendu, à compter du 1er septembre 2010, aux jeunes âgés entre 18 et 25 ans sans enfant à charge sous réserve qu'ils remplissent une condition supplémentaire : avoir travaillé au moins 2 ans dans les 3 dernières années qui précèdent le dépôt de demande RSA.

Pour l'UNSA, le RSA Jeunes ne répond pas aux besoins de la jeunesse. Cette mesure ne concerne que peu de jeunes compte tenu des conditions rigoureuses d'activité antérieure. Seulement 3400 jeunes en bénéficient fin novembre 2010.

L'UNSA a toujours considéré que la question des jeunes devait être traitée dans sa globalité et qu'il fallait répondre aux problèmes de précarité et d'autonomie de cette population car elle a subi de plein fouet la crise et perd confiance dans notre modèle socio-économique.

La question est certes complexe car la plupart des jeunes ont peu de ressources propres tant lorsqu'ils sont étudiants que lorsque leur parcours professionnel est haché avec de fréquentes discontinuités pas toujours traitées de façon cohérente par la législation du chômage.

Les différents rapports publics font consensus pour accroître les aides aux jeunes majeurs mais il n'y a pas unanimité sur les modalités.

La mise en place d'un socle de droits autonomes pour les jeunes adultes doit figurer dans les priorités nationales. En effet, les aides actuelles n'assurent pas toujours des conditions de vie satisfaisantes et sont fort complexes. Le système du « prêt jeune avenir » a connu un faible succès ; seulement 14000 prêts ont été distribués en 2 ans pour un montant moyen de 8000 euros. Aussi l'instauration d'une allocation aux jeunes doit être examinée même si elle conduit à des réformes substantielles de notre système socio-fiscal.

L'UNSA demande l'ouverture de travaux, afin de donner aux jeunes l'autonomie indispensable pour construire leur projet professionnel.

## ***Le Revenu de Solidarité Active en Outre mer au 1<sup>er</sup> janvier 2011***

Depuis mars 2009, dans les quatre départements d'outre-mer et les collectivités de Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon, le Revenu Supplémentaire Temporaire d'Activité (RSTA), d'un montant maximal de 100 euros par mois, était versé aux salariés ayant un revenu inférieur ou égal à 1,4 SMIC mensuel et titulaires d'un contrat de travail d'une durée supérieure ou égale à un mois. Ce RSTA avait vocation à exister jusqu'à l'entrée en vigueur du revenu de solidarité active (RSA), fixée au plus tard le 1er janvier 2011.

L'UNSA a pris acte de cette mise en application en notant quelques avancées en ce qui concerne la prise en considération des non salariés agricoles et l'exclusion de la base ressources des montants du RSTA. Cependant ce dispositif transitoire et cumulatif, jusqu'au 31 décembre 2012, ne règlera pas la baisse du pouvoir d'achat au delà de cette date. Des réflexions doivent être menées par les autorités compétentes avec les partenaires sociaux afin d'apporter une réelle réponse aux travailleurs précaires.

## ***Forum européen de l'intégration : Bruxelles les 6 et 7 décembre 2010***

Le Forum européen de l'intégration, organisé par la Commission européenne et le CESE (Comité économique et social européen), s'est réuni pour la quatrième fois les 6 et 7 décembre à Bruxelles. Les principaux sujets abordés étaient : « L'engagement fort de la société d'accueil » et « La participation active des migrants ». Le Forum a réuni des représentants des organisations de la société civile actives dans le domaine de l'intégration des immigrés.

Saïd Darwane, représentant l'UNSA, est intervenu lors de ce forum. Il a mis l'accent sur le fait que l'intégration est un processus à double sens, basé sur un compromis réciproque entre les migrants et la société d'accueil et qui nécessite une durée importante. Il a précisé l'importance fondamentale de l'apprentissage de la langue et la connaissance de la société d'accueil, par les nouveaux migrants. Il a insisté sur le fait qu'il est aussi primordial que toute politique d'intégration se fonde sur le principe d'égalité des droits et des chances entre les personnes et permette aux ressortissants de pays tiers résidant depuis longtemps dans l'Union Européenne de bénéficier du droit de vote aux élections locales.

## ***Pour l'École publique : lettre ouverte au Président de la République***

L'UNSA, avec les organisations nationales qui soutiennent l'Appel pour l'École publique, a décidé d'adresser une lettre ouverte au Président de la République, au Premier ministre, au ministre de l'Éducation nationale, aux présidents des groupes parlementaires, aux présidents des conseils régionaux et généraux, ainsi qu'aux responsables des partis politiques, les invitant à s'engager en faveur de l'École publique.

Nous pouvons nous appuyer sur le succès remporté par l'Appel national pour l'École publique qui a finalement recueilli plus de 300.000 signatures. Cet appel constitue l'initiative de défense et de promotion de l'école publique la plus importante depuis 30 ans.

Nous réaffirmons solennellement que notre modèle de l'École publique laïque et gratuite garde toute sa pertinence pour la France innovante et ancrée dans l'Europe.

Lettre ouverte : <http://www.se-unsas.org/spip.php?article2051>

## ***Pour l'égalité de traitement de tous les travailleurs :***

### ***Les syndicats s'adressent aux eurodéputés***

Le secrétaire général de l'UNSA, Alain Olive, a cosigné avec les secrétaires généraux des autres organisations syndicales françaises membres de la Confédération européenne des syndicats (CES), un courrier aux eurodéputés français afin de les alerter sur le projet de directive sur le permis unique qui vise à permettre aux ressortissants des pays tiers d'obtenir un permis de travail et un permis de séjour en une seule procédure et à un seul guichet.

En effet, ce projet qui va être soumis au vote du Parlement européen prochainement, ne garantit pas l'égalité de traitement pour tous les travailleurs, ce qui est contraire aux principes de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et à la nécessité d'en renforcer le socle social.

Ce projet ne couvre pas les travailleurs saisonniers qui risquent de subir une discrimination alors qu'ils sont en général dans des situations fragiles. Aussi nous demandons aux parlementaires, avec la CES, d'inclure dans ce projet de directive l'obligation du respect de l'égalité de traitement pour tous les travailleurs.

## ***Cancún : un accord qui permet d'espérer***

Pour l'UNSA, les quelque 190 pays réunis au sommet de l'ONU sur le climat à Cancún (Mexique) ont adopté un accord certes limité mais qui permet d'espérer. Après l'échec de Copenhague, un nouvel échec aurait été dramatique pour la méthode onusienne et le multilatéralisme. Cet accord confirme qu'il faut « des réductions importantes » des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour limiter la hausse de la température globale à 2% par rapport aux niveaux préindustriels et qu'il est nécessaire d'intensifier les efforts de réduction des émissions pour atteindre cet objectif. Il préserve l'avenir du Protocole de Kyoto qui s'achève fin 2012 et laisse entrevoir un autre accord contraignant. Il prévoit la création d'un Fonds vert doté de 100 milliards d'euros par an à partir de 2020 pour soutenir des projets, programmes, politiques des pays en développement. L'accord pose l'objectif d'inverser la perte du couvert forestier. Les pays participants se sont donné rendez-vous dans un an à Durban pour franchir une nouvelle étape.

L'UNSA se joindra aux campagnes et aux actions décidées par la Confédération syndicale internationale (CSI) pour obtenir un accord multilatéral contraignant qui incorpore une transition juste et des emplois décents lors de la Conférence de Durban.

## **15 décembre : journée d'action de la Confédération européenne des syndicats**

Dans toute la France, à l'appel de la CES, l'intersyndicale UNSA, CFDT, CGT, FSU, Solidaires, organise rassemblements, conférences de presse, diffusions sur le thème : « Non à l'austérité, priorité à l'emploi et à la croissance en Europe ».

Pour la région Île-de-France, une marche aura lieu de la Bibliothèque François Mitterrand au ministère des Finances. Point de rassemblement à 12 heures, sur le quai François Mauriac, côté Bibliothèque.